

SÉHET Auguste Adrien, une gueule cassée dans l'anonymat, première partie : sa famille...

Une simple pierre tombale : SÉHET Adrien 1886-1937, membre des Gueules cassées, Médaille militaire...

En 1886, fils de Pierre Isidore SÉHET, trente-deux ans, ouvrier charpentier, et Maria Julia MERCIER, vingt-huit ans, couturière, Auguste Adrien est le quatrième enfant d'une fratrie de neuf, tous nés à Caudebec :

- Mathilde Désirée, le 7 septembre 1879,
- Fernand Etienne, le 1^{er} février 1882, décédé le 15 mars 1882,
- Fernand Albert, le 1^{er} avril 1883,
- Auguste Adrien, 1^{er} février 1886,
- Léonie Rose Marthe, le 22 février 1888,
- André Maurice et Robert Marcel, le 9 mars 1889, André Maurice, décédé le 12 septembre 1889,
- Albert Louis Edouard, le 8 avril 1893, décédé le 8 août 1893.

Cette dernière naissance entraîne le décès de la maman d'Auguste Adrien. Maria Julia MERCIER décède le 27 avril 1893, laissant Pierre Isidore veuf avec cinq enfants à charge. Il semble évident que Pierre Isidore se remarie le 5 février 1894, à Caudebec, avec Marguerite Julia Maria CARON, vingt-neuf ans, célibataire. Auguste Adrien assiste à deux autres naissances, aussi dans le village :

- Georges Fernand Marie, le 14 février 1895, décédé le 24 avril 1895,
- Georges Pierre Adrien, le 4 février 1896.

Nouveau drame dans la vie d'Auguste Adrien : le décès de son père, le 22 juillet 1899. Auguste Adrien est alors âgé de treize ans !... Et puis la vie continue... Le 29 avril 1901, Marguerite CARON est témoin au mariage du côté de Mathilde. Cela laisse à penser que les enfants de Pierre Isidore, ceux issus de son premier mariage, sont restés sous son toit... Les recensements de population n'étant pas en ligne, cela reste une supposition et non une certitude. Le subrogé tuteur est Jules SÉHET, leur oncle, (source fiche matricule de Robert Marcel).



Henri Delphin Pierre DUJARDIN est [incorporé](#) au 36^{ème} Régiment d'Infanterie le 16 novembre 1896. Promu Caporal le 21 septembre 1897, il est réformé pour raison de santé – lésion valvulaire rhumatismale – par la Commission de réforme spéciale de Caen, le 25 juin 1898.

Le 29 avril 1901, à Caudebec, Henri Delphin DUJARDIN, vingt-six ans, courtier en farines épouse la sœur aînée d'Auguste Adrien, Mathilde Désirée. Le couple s'installe à Paris, dans le 14^{ème} arrondissement. Rappelé à l'activité par l'Ordre de Mobilisation générale, Henri Delphin Pierre est appelé à rejoindre le 24^{ème} Régiment Territorial d'Infanterie le 27 juillet 1915, il y arrive le 31 et mis en congé illimité de démobilisation le 12 avril 1919. Il est âgé de 43 ans 10 mois et 16 jours...

Jules Edouard SÉHET, son cousin germain, est incorporé au 74^{ème} Régiment d'Infanterie le 16 novembre 1900. Soldat musicien le 26 septembre 1901, il est renvoyé dans ses foyers le 19 septembre 1903 avec le certificat de bonne conduite. Rappelé à l'activité par l'Ordre de Mobilisation générale, il rejoint son régiment. Il est classé en service auxiliaire pour raison de santé – hypertrophie cardiaque – le 10 novembre 1914. Jules Edouard passe au 129^{ème} R.I., le 1^{er} juillet 1915 et, le 5 août 1915, la Commission de Réforme du Havre le juge "bon pour le service armé" ! Il intègre le 403^{ème} R.I. A partir du 10 février 1917, il sera détaché au service de la navigation du Port de Rouen pour être mis en congé illimité de démobilisation le 10 mars 1919. Il décède le 29 octobre 1921 à Caudebec, alors âgé de 41 ans 1 mois et 24 jours...

Fernand Albert SÉHET est [incorporé](#) au 74^{ème} Régiment d'Infanterie le 16 novembre 1904. Sourd, il est réformé par la Commission spéciale de Rouen, Seine-Maritime, le 3 février 1905. Il ne participe pas à la Guerre étant maintenu réformé, décision maintenue par la Commission de Réforme de la Seine-Inférieure le 6 avril 1917. Le 2 décembre 1906, à Rouen, il épouse Eugénie Suzanne ANFRIE.

Robert Marcel SÉHET est tout d'abord [ajourné](#) pour santé fragile. Classé dans le service auxiliaire, il est incorporé au 21^{ème} Régiment d'Infanterie le 8 octobre 1911 et renvoyé dans ses foyers le 25 septembre 1913, avec le certificat de bonne conduite. Rappelé à l'activité par l'Ordre de Mobilisation et maintenu dans le service auxiliaire, le 9 octobre 1914, par la Commission spéciale de réforme de Bernay. Le 1^{er} octobre 1916, il est affecté à la 9^{ème} Section d'Infirmiers militaires à Châteauroux, dans l'Indre, puis à la 3^{ème} Section d'Infirmiers militaires le 26 février 1919 avant d'être mis en congé illimité de démobilisation le 1^{er} août de la même année.

Georges Pierre Adrien SEHET, le demi-frère d'Auguste Adrien, est de constitution générale trop faible : il est [réformé](#) d'office. Maintenu dans cette situation par les différentes commissions de réformes. Il ne participe pas à la 1^{ère} Guerre Mondiale.

La vie est bien cruelle... Orphelin, Auguste Adrien part à la guerre, lui aussi, mais il ne sera pas épargné !...

A l'appel de sa classe 1906, Auguste Adrien est décrit cheveux châtain, yeux gris et mesurant 1,65 m. Il demeure à Rouen et exerce la profession de journalier. Il est incorporé au 5^{ème} Régiment d'Infanterie le 9 octobre 1907. A la fin de son service militaire, il est renvoyé dans ses foyers le 25 septembre 1909 avec le certificat de bonne conduite.

Employé au Chemin de fer, il est classé "non affecté" de la Compagnie de Chemin de fer de la Ceinture – celle de Paris, en tant qu'homme d'équipe.

Le 11 juin 1910, à la mairie du 19^{ème} arrondissement de Paris, Auguste Adrien épouse Marguerite Emelie Elise LEBLOND, native, comme lui, de Caudebec-en-Caux. Elle est sans profession et âgée de vingt-trois ans.

Auguste Adrien effectue ensuite une première période militaire, du 14 au 27 octobre 1910. Le 28 février 1912, il est affecté, en tant que réserviste, au Régiment d'Infanterie "Falaise-Paris", dans les faits, le 5^{ème} R.I. Et puis la guerre éclate et Auguste Adrien rejoint l'armée le 4 août 1914.

Auguste Adrien est blessé le 31 mai 1915 à la Neuville-Saint-Vaast, dans le Pas-de-Calais. Il est cité à l'ordre de la Division, n° 5 : "*Faisait partie d'un détachement chargé d'un coup de main de nuit – a fait preuve d'une grande bravoure pendant la durée de l'opération au cours de laquelle plusieurs Allemands ont été abattus et 5 autres faits prisonniers*".

[Le Journal des Marches et des Opérations du 129^{ème} Régiment d'Infanterie](#), celui du Havre où serait affecté Auguste Adrien – source : sa fiche matricule, n'est pas très éloquent sur ce fait d'éclat... "*30 mai – Dans la journée du 30, conformément à l'ordre général d'opération n° 305 de la 5^{ème} D.I., la 53^{ème} D.I., à laquelle le régiment s'appuie à droite, doit attaquer la région du "Labyrinthe". A gauche, le 36^{ème} essaiera de progresser dans la Neuville-St-Vaast. La préparation d'Art^{ie} a commencé dans la journée du 29 et se poursuit dès le 30, au matin. Dans la nuit du 29 au 30, l'ennemi canonne avec violence, avec des obus de 210, 77 et 105, nos tranchées de 1^{ère} ligne. Le S^s Lieut^{nt} Guillaume, 9^{ème} Cie est tué par un éclat d'obus, le 29 soir, vers 23 heures dans la tranchée, au moment où il plaisantait avec ses hommes pour soutenir leur moral, 2 hommes sont avec lui, très légèrement*

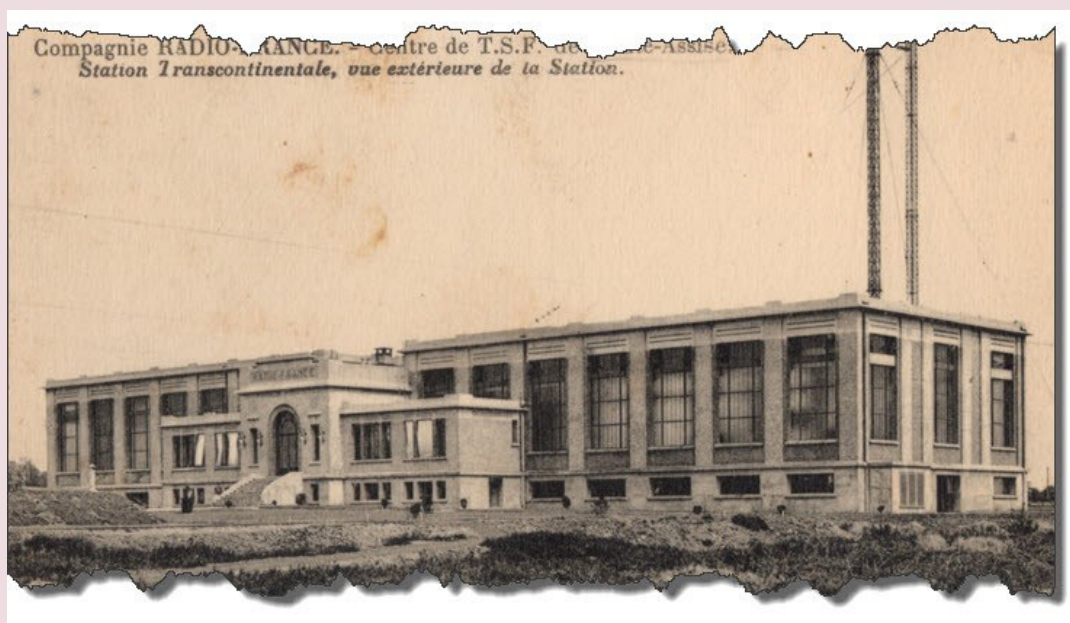
atteints. En vue d'arrêter, le cas échéant une contre-offensive de l'ennemi, deux C^{ies} du 1^{er} Bⁿ (Vignolet) en réserve sont approchées du poste de Comm^t du Colonel, boyau de l'Elbe. Un peloton de la C^{ie} Bidault, 5^{ème} C^{ie} est rapprochée dans la même intention en arrière de notre droite, dans le boyau de la Vistule. L'action de la 53^{ème} D.I. est arrêtée en fin de journée et les unités du Régiment, déplacées en vue d'un mouvement éventuel, regagnent leurs emplacements respectifs. Au cours de la nuit, l'ennemi arrose, avec intensité, le secteur d'obus de tous calibres". Suit une liste de blessés et de tués dans laquelle ne figure pas le nom d'Auguste Adrien SÉHET ! "31 mai – Droite, arrosage général et intensif (obus de tous calibres) du sous-secteur, plus particulièrement de la Cie établie entre le cimetière et la tranchée de départ. Gauche, arrosage général et intensif, obus de tous calibres." Là encore, une liste de noms de blessés dont ne fait pas partie Auguste Adrien.

[Le Journal des Marches et des Opérations de la 53^{ème} Division](#) n'est pas plus précis... : "31 mai – L'ordre n° 835 du 30 mai à 23 heures, prescrit de poursuivre sans interruption les attaques en vue d'atteindre le front assigné comme objectif. Pendant la nuit, l'artillerie allemande effectue un violent bombardement sur le front occupé ou conquis par nos troupes. A 2 heures, une contre-attaque allemande réussit à reprendre une partie de la tranchée conquise. L'ordre général n° 176 fixe les conditions de la lutte à entreprendre : actions continues d'infanterie en liaison avec l'artillerie..."

Toujours est-il qu'il est blessé ! Par la suite, il change régulièrement de régiments : affecté au 36^{ème} Régiment d'Infanterie le 27 septembre 1915, au 27^{ème} Régiment de Dragons le 26 juillet 1916. Nommé Brigadier le 11 octobre 1916, [son régiment](#) est ainsi cantonné : "E.-M. et 4^{ème} Escadron à Guizancourt – 3^{ème} et 2 pelotons du 2^{ème} Escadron à Sentelies – 2 pelotons du 2^{ème} et 3 du 1^{er} à La Haye – 1 peloton du 1^{er} au Moulin de St Romain et au Mies Taussac". Le 27^{ème} Régiment de Dragons quitte ce cantonnement le 31 octobre 1916. Le 21 novembre 1917, Auguste Adrien rejoint le 64^{ème} Régiment d'Artillerie.

Le 11 novembre 1918, l'Armistice est signé, c'est la fin de la guerre. Pourtant, Auguste Adrien n'est démobilisé que le 1^{er} avril 1919 ! Il est âgé de 33 ans et 2 mois. Il a effectué un service militaire d'une durée totale de 6 ans 7 mois et 27 jours dont 4 ans 7 mois et 28 jours de guerre...

Et là, commence son parcours du combattant pour faire reconnaître ses blessures... **Le 9 juin 1921**, la Commission de Réforme de la Seine le réforme "temporairement" et le propose pour une pension temporaire à 25 % pour "baisse de la vue de l'œil gauche, surdité incomplète à gauche et cicatrice de la région molaire gauche". Ce témoignage médical indique qu'il a été fortement touché à la face gauche. **Le 9 novembre 1922**, la même commission le réforme définitivement et le propose pour une pension temporaire à 50 % : "opacité du cristallin gauche, surdité oreille gauche, cicatrice jugale gauche avec reliquat fracture de l'os molaire". **Le 16 septembre 1924**, la Commission spéciale de Réforme de Melun confirme la réforme définitive et le propose pour une pension temporaire à 55 % : "Opacité des deux cristallins, otite chronique et surdité gauche, tympan rétractés". Il n'est plus question de la cicatrice qui doit pourtant être visible...



Auguste Adrien SÉHET est décoré de la Médaille Militaire le 16 septembre 1925. En décembre 1934, il vient s'installer à Sainte-Assise, hameau de Seine-Port. C'est une zone militaire au sein de laquelle il exerce le métier de chauffeur. Il reçoit le diplôme de la Victoire le 9 janvier 1935.

Son épouse, Marguerite Emelie Elise LEBLOND s'éteint à Seine-Port, en Seine-et-Marne, en 1936. Auguste l'a rejointe l'année suivante, le 26 janvier 1937.

Est-il possible d'écrire qu'il repose enfin en paix ? Oui, je souhaite que oui...

***Antequam, la Généalogie...
Christiane MENOT***